

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Des collégiens en stage à Baden-Baden



Une expérience enrichissante pour les élèves. Document remis

Du 6 au 10 février 2023, onze élèves du collège de l'Outre-Forêt ont eu l'opportunité de s'immerger dans le monde du travail, au sein de huit entreprises Outre-Rhin.

Les élèves, accueillis dans divers domaines (électricité, mécanique, restauration, hôtellerie, coiffure, vente ou école) ont fait belle impression auprès de leur tuteur pour leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation, surtout dans la maîtrise de la langue. Ils ont pu mettre en pratique les nombreuses années d'apprentissage de l'allemand.

Outre la découverte professionnelle dans un pays étranger, les onze élèves ont eu le privilège de vivre une expérience dans la gestion de l'autonomie, chacun devant se familiariser avec les transports en commun pour rejoindre son lieu de stage.

Remise d'une attestation en juin au Parlement européen

Après des journées plus ou moins longues, tous les élèves et leurs deux enseignantes accompagnatrices, mesdames Filliger et Fürniss, regagnaient l'auberge de jeunesse, où l'occasion était donnée de partager le dîner et de se retrouver pour des temps d'échange et de détente.

La semaine de découverte professionnelle en pays germanophone, qui bénéficie du soutien financier et pédagogique de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'Académie de Strasbourg, de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, d'Eltern Alsace, de la région Grand Est et des chambres de métiers de Fribourg et Karlsruhe, se conclura le vendredi 16 juin par la remise officielle d'une attestation de stage au Parlement européen de Strasbourg.

BETSCHDORF

La classe 1967 se retrouve au restaurant



Les anciens camarades se sont réunis. Document remis

Les camarades de la classe 1967 de Betschdorf se sont retrouvés le samedi 18 février dans un restaurant de la commune, Les têtes 2 Mull.

Ces retrouvailles ont permis de se remémorer de bons souvenirs de jeunesse et aussi de dévoiler les différents parcours à ce jour effectués par chaque participant. Cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur générale.

À la fin de la soirée, rendez-vous était donné par les futurs sexagénaires.

SURBOURG

Une messe avec les jeunes



Document remis

L'abbé Frédéric Martin a concélébré une messe avec l'abbé Christophe Villé de Hatten à l'abbatiale de Surbourg, samedi 11 février. Avant cette cérémonie, les jeunes ont suivi un enseignement dispensé par les prêtres de ces paroisses. Les adolescents préparant la confirmation et la profession de foi des paroisses de Surbourg, Soultz-sous-Forêts et Hatten étaient présents. Le groupe de louange Cana, dirigé par Jacky Jost, a animé par le chant et l'accompagnement musical cette messe.

MORSBRONN-LES-BAINS

Des galettes pour la réhabilitation du lavoir

Judi 23 février, Matthieu Kayser, patron de la boulangerie éponyme située au cœur de Morsbronn-les-Bains, a remis un chèque de 1000 euros à la Fondation du patrimoine pour soutenir la réhabilitation du lavoir. Une somme récoltée suite à la vente de galettes des rois.

Dès que la municipalité a lancé le projet de réhabilitation du lavoir, toute la famille Kayser, ancrée dans le village depuis quelques générations, a été motivée pour le soutenir. Même si leur commerce a été frappé de plein fouet par l'augmentation vertigineuse des frais d'énergie, les Kayser ont décidé de reverser un euro pour chaque galette des rois vendue cette année. Ils l'avaient déjà fait pour le 150^e



Le chèque a été remis dans les locaux de la boulangerie. Photo DNA

anniversaire de la bataille du 6 août 1870.

Et les clients ont bien suivi. C'est donc un chèque de 1000 euros que Matthieu Kayser a remis à Véronique Keiff, déléguée régionale Alsace de la Fondation du patrimoine, laquelle va contribuer au projet à hauteur de 5 000 euros. Le devis de réhabilitation du lavoir s'élève, lui, à 65 000 euros hors

taxes.

En comptant ces 1 000 euros de la boulangerie Kayser, la collecte s'élève actuellement à 6950 euros, l'objectif étant de 10 000 euros.

Il est toujours possible de faire un don

« Avec les contributions de la Collectivité européenne d'Alsace, de la Région, de la Dotation

d'équipement des territoires ruraux et de la Fondation du patrimoine, nous sommes actuellement à 80 % du montant requis », précise Lysiane Dudt, la maire de la cité thermale.

Le lavoir n'est pas classé monument historique mais il est inscrit à l'inventaire général culturel de la région Grand Est. Il a vu ses dernières lavandières il y a près d'un demi-siècle. Concernant sa réhabilitation, des blocs en grès seront déposés, un espace ludique y sera aménagé.

Il est toujours possible de faire un don à la Fondation du patrimoine, déductible de l'impôt sur le revenu.

Fondation du patrimoine : Tél. 03 88 22 32 15 ou mail : alsace@fondation-patrimoine.org ; site internet : www.fondation-patrimoine.org

SEEBACH

Les cavaliers font le show au concours de saut d'obstacles



Les vainqueurs dans les différentes catégories sur les obstacles avec une hauteur de 110 cm. Photo DNA

L'association des Cavaliers du Schenkenacker, en collaboration avec le centre équestre de Seebach, a organisé dimanche 19 février un concours de saut d'obstacles indoor en Clubs Poneys préparatoire, avec une hauteur d'obstacles de 50 à 110 cm. 200 personnes ont participé.

Ils étaient venus des quatre coins de la région avec les cavaliers du Moulin de Schoenbourg, l'Écurie du Lac de Leiterswiller, les Cavaliers de Birlenbach, l'Écurie de la Base-Zorn Weyersheim, l'école d'équitation du Waldhof La Wantzenau, le Pony Club des Écureuils de Niederroedern et le centre équestre de Seebach avec les militaires de



Cavalier et cheval à l'unisson sur un parcours sélectif. Photo DNA

Bitche.

Un plateau relevé pour une journée chargée. Le président Fabien Rohé et son équipe de bénévoles étaient au four et au moulin pour assurer une organisation optimale, tant sur le plan sportif que côté restauration.

Le jury de la Fédération française d'équitation a veillé à la partie technique avec

chronométrage et relevé de fautes sur les obstacles. La sécurité était assurée par la Croix-Blanche de Wissembourg, mais aucune chute grave n'a eu lieu.

La bonne entente entre le centre équestre, géré par Jean-Georges Mischler, et l'association des Cavaliers du Schenkenacker, a permis à cette journée d'être un vrai succès.

NIEDERRÖDERN

Les petits carnavaliers retrouvent leur bal

Après deux années de pause, la communauté de communes de la Plaine du Rhin, l'association Anim'& Co et le périscolaire FDMJC Alsace de Niederroedern ont organisé le carnaval des enfants le samedi 25 février. Une reprise attendue par les petits vacanciers.

À partir de 14 h, les portes de la Maison du Temps Libre de Niederroedern se sont ouvertes sur une joyeuse cohorte de princesses, cosmonautes, ninjas, indiens, superhéros et autres personnages fantasmagoriques.

Un atelier maquillage s'est tenu jusqu'à 14 h 30, avant que les petits minois colorés et pailletés n'aillent mettre le nez dehors pour profiter du défilé. Pour la première fois, la cavalcade arpentant les ruelles du village a accueilli le groupe des « Seltzer Besebinder » venu les mains pleines de bonbons à distribuer aux gourmands.

Apparition surprise

De retour à la Maison du Temps Libre, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands. Gâteaux, beignets, gaufres et crêpes ont régalié les papilles des carnavaliers, et l'am-

bianche musicale a été assurée par DJ Xav'.

Tandis que les petites gambettes battaient la piste de danse, la mascotte Chase, chien policier de la « Pat'Patrouille » adulé des enfants, a créé la surprise en faisant son apparition dans la salle. Pendant près d'une heure, la mascotte de l'association Events Kids a dansé avec les enfants au rythme des musiques Disney les plus connues, sans oublier l'incontournable séance photo et la séance câlins.

C'est dans une ambiance carnavalesque des plus festives que la fête a battu son plein jusqu'à 18 h. Le rendez-vous est déjà



Les enfants ont dansé avec la mascotte Chase. Photo DNA

prévu pour l'an prochain, le 17 février 2024.